

Nuisances aériennes, stop ou encore ?

La Municipalité apporte tout son soutien à la consultation citoyenne organisée par Drapo, un collectif d'associations à propos des nuisances aériennes en Île-de-France du 11 au 24 mars.

Vous pourrez répondre à la question : « *Pour votre santé et face à l'urgence climatique, souhaitez-vous la limitation des vols et leur interdiction la nuit entre 22h et 6h sur les aéroports de Paris-Charles-de-Gaulle, Paris-Orly, Paris-le-Bourget et Beauvais-Tillé ?* »



[VOTEZ EN CLIQUANT ICI !](#)

(Le vote* électronique sera ouvert du lundi 11 mars 8h au dimanche 24 mars 18h)

**Ce vote est ouvert à toute personne de 16 ans ou plus habitant ou non dans la commune.*

Contact

Place du 8 mai 1945

91380 Chilly-Mazarin

Tél : [01 69 10 37 00](tel:0169103700)

[Formulaire de contact](#)